



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité

MINISTRE DE LA SANTE
AGENCE NATIONALE DE SECURITE SANITAIRE
(ANSS)



N° 1866./ANSS

Conakry, le 09/11/2021

Le Directeur Général

A

Mesdames et Messieurs ;

Objet : Lettre d'information pour la vaccination des enfants âgés de 12 à 17 ans contre la COVID-19.

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre de la vaccination de riposte contre la pandémie de COVID-19, le Ministère de la Santé à travers l'ANSS à l'agréable plaisir de porter à votre connaissance que des quantités de vaccins Pfizer et Moderna ont été reçues en fin octobre et début novembre 2021.

Ces vaccins peuvent être administrés aux enfants âgés de 12 à 17 ans selon l'OMS.

En conséquence, pour protéger les enfants de cette tranche d'âge, nous avons l'honneur de porter à la connaissance des parents d'enfants de la ville de Conakry que la vaccination des enfants commence **le jeudi, 11 Novembre 2021** dans les sites qui ont été identifiés avec les Directeurs communaux de la Santé, le Ministère de l'Enseignement Pré-universitaire et de l'Alphabétisation et les élus locaux. Ces sites sont dans le tableau ci-dessous :

N°	Communes	Sites
1	Commune de Kaloum	Cité sans fil
2	Commune de Dixinn	Maison des jeunes de Dixinn centre 1
3	Commune de Matam	Maison des jeunes de Coleah
4	Commune de Ratoma	<ul style="list-style-type: none"> - Maison des jeunes de Ratoma, - Bureau de quartier de Bantounka 2 (Cosa).
5	Commune de Matoto	<ul style="list-style-type: none"> - Canal Olympia de Tombolia - Mairie de Matoto

D'autre part, l'ANSS reste disponible à organiser des séances de vaccination dans tout établissement scolaire Public ou Privé qui en fera la demande en collaboration avec les Associations des Parents d'Elèves (APAE).

Il faut préciser que ces sites fixes cités plus ci-dessus seront augmentés en cas de besoin.

Tout en vous félicitant de votre engagement à garantir la vaccination des enfants contre la COVID-19 en Guinée en vue d'un contrôle rapide de cette pandémie, nous savons compter sur la collaboration de chacun et de tous.

NB : La vaccination (vaccins et actes) reste et demeure gratuite.

"Protégeons nos enfants pour garantir leur avenir"




Dr Sakoba KEITA